

Un expert cour d'appel contre ENGIE / ENEDIS

Aucun TGI ne délivrera d' Ordonnances d'Expertises Judiciaires contre EDF dans le cadre du Linky

Aucun TGI ne se tirera une balle dans le pied, ils ont trop besoin de l argent de l Etat pour fonctionner (salaires, papiers, photocopieuses, timbrages)

surtout avec le régime "autoritaire" actuel

il faut procéder "a l'envers" pour déclencher une vraie procédure TGI

1) se rapprocher d un expert cour d'appel spécialisée en électricité ou métrologie, je peux vous trouver un collègue ad hoc

2) il a le droit d intervenir comme expert a titre privé sans passer par un juge

2) lui faire poser un compteur électromécanique classique en aval d un compteur Linky (en aval c est légal) sur des foyers en chauffage électrique

3) lui faire faire les mesures compteur électromécanique classique face a compteur Linky sur qqes mois en hiver si possible

4) sous couvert d huissier

5) faire la meme chose sur 5 foyers

6) son rapport au titre expert agree cour d appel sera incontournable et la procédure officielle sera déclenchée

car le TGI sera couvert par ce pre rapport

7) le TGI versera ce pre rapport au dossier

Bien a vous